Droits voisins : l'Autorité a agréé le cabinet Accuracy comme mandataire dans le dossier Google

Publié le 12 octobre 2022

L'Autorité de la concurrence, a agréé, vendredi 7 octobre, le cabinet Accuracy comme mandataire dans le dossier Google. Accuracy aura pour mission de suivre la mise en œuvre des engagements pris par Google dans le cadre de la décision n°22-D-13 du 21 juin 2022.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 22 OCTOBRE 2022

Droits Voisins : Le cabinet Accuracy a été agréé par l'Autorité de la concurrence comme mandataire dans le dossier Google

Lire le communiqué